



E-SOLIDARITÉS

L'expertise de notre réseau

<https://www.e-solidarites.fr/droit-social-rh/ligas-propose-3-rapports-sur-lattractivite-des-metiers-du-sanitaire-du-social-et-du>

L'Igas propose 3 rapports sur l'attractivité des métiers du sanitaire, du social et du médico-social

📅 Publié le 12 février 2026

👤 De Uniopss

DROIT SOCIAL - RH

SANTÉ

ARTICLE

INFO NATIONALE



Alors qu'ils sont au cœur de l'accompagnement des personnes vulnérables et sont porteurs d'une forte utilité sociale, les métiers du sanitaire, du social et du médico-social souffrent d'un manque d'attractivité et connaissent des tensions de recrutement majeures.

Ces difficultés, liées notamment à une pénurie de professionnels et à une hausse des besoins induite par le vieillissement de la population, fragilisent la mise en œuvre des politiques sociales : fermetures temporaires de services, allongement des délais de prises en charge....

Face à ce constat préoccupant, l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) a mené, de 2024 à 2025, trois missions complémentaires visant à éclairer les multiples dimensions de l'attractivité de ces métiers (hors professions médicales) et à proposer des leviers d'action.

Comprendre les enjeux de l'attractivité

La première mission analyse les tensions sur le marché du travail, leurs causes et les obstacles à l'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi. Elle identifie les leviers d'actions permettant d'améliorer l'attractivité des métiers et faciliter le recrutement.

La deuxième mission dresse un état des lieux des données sur les ressources humaines dont disposent les pouvoirs publics. Elle analyse leur qualité et la manière dont elles sont utilisées afin, notamment, de mieux fiabiliser le pilotage du secteur. Enfin, dernier volet de l'attractivité, la troisième mission évalue l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT), dans les secteurs de l'autonomie (grand-âge) et du handicap, où le nombre d'accidents du travail est supérieur à la moyenne nationale.

Des préconisations pour renforcer les différentes dimensions de l'attractivité

A l'issue de ces travaux, l'Igas formule des propositions afin d'agir sur différents axes de l'attractivité des métiers :

- Mettre en place un nouveau modèle de pilotage des ressources humaines à travers la création d'un comité interministériel des ressources humaines du sanitaire, du social et du médico-social et l'élaboration d'une stratégie nationale des ressources humaines, à l'image des approches déployées dans plusieurs pays européens.
- Mettre en réseau les institutions chargées de l'observation et de la prospective des métiers de la santé et de l'accompagnement social, afin de simplifier et fiabiliser les données et renforcer leur utilité pour les acteurs ;
- Produire un tableau de bord annuel des tensions RH pour l'ensemble du secteur et améliorer la connaissance prospective afin d'anticiper les besoins en recrutement ;
- Augmenter fortement le nombre de professionnels certifiés, en formation initiale ou continue, tout en réduisant l'attrition observée parmi les personnels formés ;

- Mieux accompagner les employeurs, et valoriser les initiatives locales, comme les plates-formes des métiers l'autonomie, d'une part, et mobiliser davantage France Travail en faveur de ces secteurs, d'autre part.
- Réduire significativement la sinistralité du secteur de l'autonomie, comme le démontrent les comparaisons internationales - notamment avec le Québec - et sectorielles, comme celle menée avec le secteur du BTP. Ces expériences montrent qu'une stratégie claire, centrée sur un objectif affirmé - supprimer les ports de charge délétères pour la santé- peut transformer durablement les conditions de travail. L'Igas propose un plan décennal, mobilisant des outils existants et reposant sur un investissement massif en matériel (rails plafonniers, aides techniques) et la formation initiale et continue comme l'accompagnement des managers. Ces travaux permettent à l'Igas de renouveler et d'approfondir l'analyse de l'attractivité des métiers du sanitaire, du social et du médico-social. Ils mettent à disposition des solutions concrètes, opérationnelles et immédiatement mobilisables, tant au niveau national que dans les territoires.

Note d'information du 06/02/2026

Auteur du commentaire : LEOMANT Isabelle

Uniopss/Uriopss de l'auteur du commentaire : Uniopss

Auteur du document : IGAS

Portée géographique : France entière

Numéro de fiche

114.17 Ko